



Genzyme met à jour les informations sur l'approvisionnement de Fabrazyme[®] et de Cerezyme[®]

Vendredi 9 juillet 2010

Fabrazyme[®]

Pour la période de juillet à septembre 2010, les approvisionnements en Fabrazyme[®] seront plus limités que lors des 3 mois précédents. Genzyme ne pourra fournir qu'environ la moitié des quantités délivrées entre avril et juin 2010. Des recommandations temporaires de traitement ont été mises à jour en concertation avec les Autorités de Santé et transmises aux médecins traitants et pharmaciens. Elles seront applicables jusqu'à la résolution des tensions d'approvisionnement.

Cerezyme[®]

Les approvisionnements en Cerezyme[®] restent limités à hauteur de 50 %. Les recommandations temporaires de traitement élaborées en concertation avec les Autorités de Santé en octobre 2009 restent applicables au moins jusqu'à la fin du mois de septembre 2010. Elles ont été transmises aux médecins traitants et pharmaciens.

Nous sommes conscients des difficultés occasionnées et tenons à remercier les patients et les professionnels de santé de leur compréhension.

Pour toute information, vous pouvez contacter Genzyme France
au numéro vert suivant : 0800 100 499